

|                              |                                  |
|------------------------------|----------------------------------|
| <b>Source name</b>           | Mercredi 6 avril 2022            |
| Le Devoir (site web)         |                                  |
| <b>Source type</b>           | Le Devoir (site web) • 410 words |
| Press • Online Press         |                                  |
| <b>Periodicity</b>           |                                  |
| Continuously                 |                                  |
| <b>Geographical coverage</b> |                                  |
| Provincial                   |                                  |
| <b>Origin</b>                |                                  |
| Montreal, Quebec, Canada     |                                  |

## Quoi surveiller aujourd'hui ?

Philippe Papineau

### Conflit en Ukraine

Après le discours du président ukrainien au Conseil de sécurité de l'ONU sur les atrocités qui auraient été commises à Boutcha, près de Kiev, la balle sera dans le camp de la communauté internationale aujourd'hui.

Les ministres des Affaires étrangères des pays de l'OTAN seront pour leur part en réunion aujourd'hui. M. Zelensky, lui, doit prendre la parole devant le Parlement irlandais.

Notre journaliste vidéo Jasmine Legendre s'entretient ce midi sur nos pages Facebook et YouTube avec les professeurs Muriel Paradelle, de la Faculté de droit de l'Université d'Ottawa, et Frédéric Mégret, de la Faculté de droit de l'Université McGill, au sujet des présumés crimes de guerre commis par Moscou.

### Liberté universitaire

La Coalition avenir Québec déposera mercredi son projet de loi sur la liberté dans le milieu universitaire. C'est la ministre de l'Enseignement supérieur, Danielle McCann, qui en présentera les tenants et aboutissants.

Cette démarche du gouvernement Legault est issue du récent rapport de la commission présidée par Alexandre Cloutier sur le sujet. Le comité d'experts recommandait en décembre dernier l'adoption d'une loi sur la liberté universitaire qui viendrait protéger les professeurs contre la censure et garantir le « droit d'apprendre » des étudiants.

### Tramway : décret approuvé

Après deux semaines tumultueuses, le gouvernement caquiste a finalement cédé : le maire de Québec obtiendra mercredi le décret nécessaire à l'avancement du projet de tramway.

Le Conseil des ministres doit donner son feu vert dans la journée. La semaine dernière, le gouvernement s'était opposé à un segment du trajet, ce qui avait soulevé la colère du maire de Québec, Bruno Marchand.

### Violence conjugale

Le Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale fera mercredi le bilan de la dernière année.

En 2021, 17 femmes auraient été tuées dans un contexte de violence conjugale. Une vaste étude récemment dévoilée

révèle que 27 % des femmes subissent de la violence physique ou sexuelle de la part d'un partenaire intime avant l'âge de 50 ans.

### À l'affiche du Festival d'été de Québec

Le Festival d'été de Québec (FEQ), un des plus gros événements musicaux au pays, dévoilera sa programmation tout juste avant midi. Le rendez-vous reprendra ses allures d'antan après deux ans de pandémie.

Quelques noms prévus à l'affiche ont été écartés par erreur mardi par un des groupes de la programmation. On a donc pu apprendre que le FEQ accueillera le 15 juillet Alanis Morissette et Garbage, ainsi que Sum 41 et Pennywise, entre autres artistes.

### À voir en vidéo

**This article appeared in Le Devoir (site web)**

<https://www.ledevoir.com/societe/696102/pour-votre-info-quoi-surveiller-aujourd'hui>